

Au risque de réveiller les craintes régionales de voir imposer un modèle CSCE en Asie-Pacifique (craintes qui se sont révélées sans fondement), un dialogue régional plus formel qui porterait sur le plus large éventail possible des dangers traditionnels et non traditionnels qui peuvent menacer la sécurité permettrait aux États d'exprimer leurs inquiétudes dans un cadre multilatéral et contribuerait aussi à prévenir les conflits et à régler les problèmes. Sur ces derniers points, il incomberait toujours aux États de choisir la voie multilatérale ou bilatérale, régionale ou sous-régionale. Il est important aussi que les décideurs politiques comprennent qu'il n'est pas nécessaire de définir un mandat de négociation pour un dialogue multilatéral régional ou sous-régional sur la sécurité, ce qui est d'ailleurs l'option retenue dans la politique canadienne.

Quant au Canada, il devrait veiller à continuer de favoriser et de financer des travaux théoriques sur la sécurité en Asie-Pacifique. Cette recherche continuera d'enrichir le programme politique et d'aider le Gouvernement à poursuivre ses objectifs plus généraux dans la région; à savoir : la sécurité, le développement économique durable, le respect de l'environnement, et encourager un bon gouvernement et le respect des droits de la personne. La tâche est lourde, mais le Canada possède les qualités requises pour la mener à bien.